



COMMUNE DE VITROLLES
Place Gilbert RICHIER
05110 VITROLLES

Compte rendu du Conseil municipal du 26 mai 2020

Absent : 0

Excusé : 0

Présents : M. BONNET Jerome, Mme CHABAUD Mireille, M. COUDOURET Eric, M. FOULQUE Jerome, M. GARCIN Christian, Mme ISTRIA Stéphanie, Mme JOUBERT Claudie, M. MILLON François, M. RICHIER Nicolas, Mme RUEFF Laetitia, Mme SICARD Josiane.

Secrétaire de séance : Nicolas RICHIER

Début de séance : 19h00

1. Election du Maire

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Mireille CHABAUD la doyenne d'âge .

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote
Madame JOUBERT Claudie est la seule personne à se porter candidate.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 10

Mme JOUBERT Claudie ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Maire ;

2. Election des Adjointes au Maire

- Election du Premier adjoint

Madame le maire propose Nicolas RICHIER pour le poste de premier Adjoint au Maire.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 10

M. RICHIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier Adjoint au Maire.

-Election du Second Adjoint au Maire.

Madame le maire propose Mme SICARD Josiane pour le poste de Second Adjoint au Maire.
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :11
- bulletins blancs ou nuls :1
- suffrages exprimés :10

Mme SICARD Josiane ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Second Adjoint au Maire.

3. Vote des indemnités des élus

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'en raison du renouvellement du conseil municipal, il y a lieu de fixer les indemnités de fonction du Maire et des Adjointes.

Après examen et discussion le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, et ce pour la durée du mandat, d'appliquer pour le calcul des indemnités :

* **du Maire**, le taux de 25.5 de l'indice brut 1027 correspondant aux communes de moins de 500 habitants

* **des deux adjoints**, le taux de 9.9 de l'indice brut 1027 correspondant aux communes de moins de 500 habitants.

Madame le Maire et les Adjointes n'ont pas pris part au vote.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget au compte 6531.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3. Questions diverses

Il est décidé de tenir un prochain Conseil Municipal le 11 juin à 19h00.

La séance est levée à 20h00

Fait à VITROLLES
Le Maire,

